prévision de voir quelques-uns les poteaux et couper les fils des lignes aériennes, le génie s'occupe d'organiser un service colombophile.

A cet effet un officier et plusieurs hommes ont été désignés pour se rendre dans les principaux colombiers de la ville de Lens. Des essais ont déjà été faits dans la journée de mardi et sont à continuer.

Section syndicale de Lens. — Demande d'entrevue à M. Reumaux

M. Helleux, au nom de la section syndicale de Lens, a adressé la lettre suivante à M. Reumaux, directeur des mines de Lens :

S'en référant aux déclarations faites par les directeurs des Compagnies au préfet du Pas-de-Calais lors de l'entrevue du samedi 28 avril, les délégués mineurs du syndicat réunis ce matin, à l'Hôtel de Ville de Lens, ont décidé de vous demander une entrevue dans le plus bref délai possible.

En conséquence, ils vous prient de bien vouloir leur indiquer le jour et l'heure qu'il vous plaira de les recevoir.

Agréez, etc. Signé : HELLEUX.

Entrevue à Drocourt

Intransigeance patronale

Mardi après-midi une délégation de grévistes de la concession de Drocourt, qu'accompagnait M. Evrard, secrétaire du Syndicat, et les deux délégués mineurs, a été reçue par M. Masson, directeur.

Les délégués ont demandé à M. Masson confirmation des concessions consenties en les diverses entrevues de Paris. M. le directeur, sur leur a longuement donné satisfaction, fournissant les renseignements et explications.

Comme ils insistaient pour obtenir les chiffres de base des salaires et leur contrôle, M. Masson a répondu qu'il ne pouvait faire droit à cette demande, déclarant n'en tenir aux termes précis des lettres de M. Reumaux, président de la délégation patronale.

Quelques questions spéciales concernant le travail ont été soumises. M. le directeur a répondu qu'il les examinerait avec bienveillance, promettant d'y faire droit dans la mesure du possible.

Ainsi donc pas plus à Drocourt qu'à Ostricourt les ouvriers n'ont pu obtenir l'application des prix de base des salaires.

L'accord entre patrons et ouvriers n'a donc pu s'établir.

Dans une réunion qui se tiendra aujourd'hui mercredi les délégués rendront compte de leur entrevue.

Soldat arrêtant un antimilitariste

Un colporteur du journal *Germinal* qui conseillait aux soldats de lever la crosse en l'air et de ne retourner vers leurs chefs a été, mardi, vers 7 heures du soir, mis en état d'arrestation par les soldats eux-mêmes.

Il a été aussi rapidement initié sur les efforts de sa propagande.

A NŒUX

Demande d'entrevue

Les délégués mineurs de la Compagnie des Mines de Nœux ont sollicité de M. Barthélémy, directeur, une nouvelle entrevue pour fixer les conditions promises aux ouvriers.

A BEUVRY

Vitres brisées

Lundi, après une réunion tenue à Beuvry et au cours de laquelle M. Beugnet, trésorier du syndicat, a pris la parole, les grévistes se sont portés vers les habitations des ouvriers Duquesnoy et Doyenné qui ont repris le travail, où ils ont fait voler les vitres en éclats. Soldats et gendarmes intervenant, l'ordre ne tarda pas à être rétabli. Quelques-uns des auteurs de la catastrophe. Les mineurs ont, après cette invite, voté unanimement la grève.

A LIÉVIN

A Liévin, à la sortie d'une réunion tenue par M. le député Lemaire, les grévistes ont accueilli par des cris de Vive la Grève ! une perquisition de soldats qui paraissait et qui s'opposait à laisser se former des attroupements.

A Auchy-lez-La Bassée

Manifestation bruyante

A Auchy-lez-La Bassée, l'après-midi, une bande de grévistes a cerné le fosse n° 8 des mines de Béthune, huent les ouvriers qui tentent le travail. Gendarmes et soldats ont dû intervenir, ils ont dû recueillir à coups de pierres.

Trois ouvrières ont été arrêtées et conduites à la prison de Béthune. Ce sont les nommées Léonce Gollo, 25 ans, demeurant à Auchy, Alcide Garet, 50 ans, et Jules Duquesnoy, 41 ans, ouvriers à la fosse n° 6 de Lens, à Haisnes-les-la Bassée.

DANS LE NORD

Félicitations à l'armée. — Une lettre du Préfet du Nord

M. Vincent, préfet du Nord, a adressé hier la lettre suivante à M. Debon, général en chef du 1er corps d'armée.

Lille, le 1er mai 1906.

Monsieur le Général en chef,

A la veille de lever mes réquisitions, je tiens à vous féliciter et féliciter les troupes placées dans le département du Nord de leur adresser toutes les félicitations du Gouvernement.

Leur mission était difficile : elles devaient, tout en respectant la liberté de la grève, assurer la liberté du travail, protéger les personnes et les biens et rétablir l'ordre gravement compromis par l'émeute.

Au milieu des événements les plus scabreux et des mouvements populaires les plus menaçants, les officiers ne se sont jamais départis de leur remarquable sang-froid, et ils ont en inspirer la même prudence à leurs hommes.

En dépit des insultes et des blessures, l'armée, avec un courage tranquille et une endurance stoïque, a accompli toute sa tâche et tout les à tous les dangers ; elle a évité les conflits sanglants et tous les blessés sont de son côté.

Elle avait pourtant le droit de se servir de ses *armes contre les lâches agresseurs qui la méprisaient en état de légitime défense.*

Je vous prie, Monsieur le général en chef, de vouloir bien transmettre aux officiers, sous-officiers et soldats qui m'ont donné leur concours l'expression émue de mes remerciements et de mon admiration.

Veuillez agréer, Monsieur le général en chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet du Nord,
L. VINCENT.

DANS LE BASSIN DE DOUAI

On travaille

Douai, 1er mai.

Le nombre des descentes est à peu près le même que la veille dans la concession d'Anzin.

Il est complet à Azincourt et en notable augmentation à Flines-les-Raches, mais moins nombreux dans la concession de l'Escarpelle et ce en raison du 1er mai.

Douaisis, le travail sera certainement complet partout.

Dans le bassin de Valenciennes

Les mineurs travaillent

Dans toutes les concessions de l'arrondissement de Valenciennes, les mineurs sont descendus au travail, et aucun incident ne s'est produit.

Arrestation de P. Coupez

Vers 7 h. du soir, le police a arrêté le sieur Pierre Coupez, 31 ans, débitant rue Thiers, secrétaire général du syndicat des métallurgistes. Il a été conduit très tard dans la soirée au parquet de Valenciennes. Après avoir été interrogé, il a été incarcéré.

Coupez a été, dit-on, arrêté pour outrages au commissaire de police, mais il ne pourrait qu'une toute autre inculpation, bien plus admissible en ces temps mouvementés, aurait motivé l'arrestation de ce militant libertaire.

A l'instruction

Le magistrat instructeur s'est occupé hier des affaires Leprêtre, Fontaine, Cheval, inculpés d'avoir manifesté un peu trop violemment lors des grèves.

Des trois, seul Leprêtre est écroué ; les deux autres sont prévenus libres.

UNE LETTRE du directeur des mines d'Anzin

A la veille des élections législatives, nous avons pas cru devoir poursuivre avec le *Réveil du Nord* — si bien qu'il nous y ait encore invité à propos de remarquable article de la *Dépêche* de Toulouse que nous avons reproduit — la polémique au sujet de l'attitude des socialistes dans les grèves du Nord et de Pas-de-Calais.

Cependant, il nous paraît difficile de passer sous silence une lettre que le directeur des mines d'Anzin, M. Lemay, a adressée à la *Dépêche* et à l'*Echo*.

Les affirmations de ce directeur de Compagnie sont d'une extrême gravité. Les accusations qu'il formule contre un militant socialiste, M. Quinzin, et alors sont fausses, doivent être relevées par celui-ci.

« Le mercredi 18 courant, écrit M. Lemay, 420 mineurs ayant repris leur travail à la fosse Saint-Rémi, furent l'objet, à leur remonte, de violentes représailles de la part de bandes de grévistes *armées de Dorignies par les chefs du Syndicat*. »

M. Lemay raconte la bisque de la fosse, et il ajoute que « les travailleurs, forcés de passer au milieu des grévistes, furent, *malgré la parole donnée*, très mal accueillis ; **beaucoup reçurent des coups de bâton, de pied ou de poing, ou des crachats à la figure ; plusieurs furent assez grièvement blessés.** Pourquoi jusque chez nous, *en leur casse près de six cents carreaux et une maison fut complètement mise à sac.* »

M. Lemay raconte encore que le vendredi 20, quelques descentes ayant eu lieu, les grévistes revinrent, et que l'entrée de la fosse fut « gardée par la foule hostile obéissant aux ordres du M. Quinzin ».

« Entre temps, poursuit-il, les grévistes d'introduisaient dans les corons, en répandant en violentes menaces, brisant des carreaux, hurlant certaines insultes et, finalement, commençaient de force à ceux, jusqu'à Dorignies, le mineur Lekiet, qui ne put revoir que dans la nuit, rossé de coups.

« Au milieu de cette même nuit, des bandes de forcenés envahirent de nouveau les corons ; presque tous les mineurs furent forcés de se lever, et, rassemblés en colonne, furent dirigés par Lewarde vers les fosses Vuillemin et Ste-Marie, à Mesny et Auberchicourt.

« Les grévistes poussaient les mineurs de Guesnain devant eux *comme un troupeau de bestiaux, s'acharnant sur les retardataires*, et ne tolérant même pas, dans le trajet de les voir s'enlaver, la *moindre arrêt individuel* le long du chemin. Au mépris des plus vulgaires, des plus naturels sentiments d'humanité, tout réalisé était brutalement bousculé et forcé, à *coups de pied et de bâton*, de rejoindre le groupe. Aux abords des fosses Vuillemin et Ste-Marie, protégés militairement, les chefs de bande, poussant toujours devant eux leurs victimes, se tenaient prudemment aux derniers rangs, et c'est ainsi qu'ils évitèrent la chute de la caverne et furent les premiers à se sauver.

« Je connais plusieurs braves pères de famille qui, après avoir été grossièrement malmenés par les grévistes aux remontes des 19 et 20 courant, furent ainsi commandés en patrouille pendant toute cette nuit du 20 au 21. Entraînés à huit kilomètres de chez eux pour être finalement, le matin venu, *poussés par les émeutiers contre la caserne* et rudement chargés, ils étaient à leur *retour brisés de fatigue*, en proie à une indicible terreur et complètement démoralisés. »

Nous ne connaissons pas M. Lemay, et nous ignorons quel degré de confiance on peut avoir en lui. Mais nous ne pouvons supposer qu'un directeur de Compagnie se soit lancé à la légère dans des allégations aussi graves que celles contenues dans sa lettre.

Il paraît avoir une précision de détails qui est véritablement impressionnante.

Les chefs du Syndicat et M. Quinzin ne peuvent rester sous le coup de pareilles accusations. Ils doivent s'expliquer et il appartient aussi au *Réveil du Nord* de nous dire ce qu'il connaît de ces abominations et ce qu'il en pense.

LA RÉGION

Une chute mortelle à Roubaix

Lundi, vers six heures du soir, Mme Lucie Burgraeve, veuve Catry, 64 ans, journalière, demeurant rue Solférino, 18, montait à sa chambre, lorsque, par suite d'un faux mouvement, elle tomba à la renverse et vint s'abattre au pied de l'escalier.

La malheureuse s'est tuée sur le coup. Un docteur mandé en toute hâte a constaté une fracture du crâne.

Une Femme tamponnée par un train

A WATTRELOS

État grave de la victime

Lundi matin, à 10 h. 3/4, Mme Vangeothem, âgée de 65 ans, voulant traverser la passage à niveau de la rue d'Oran, se Crétinier, n'entendit pas l'arrivée d'un convoi, étant atteinte de surdité, et fut violemment tamponnée. Le train stoppa.

Le malheureuse portait une plaie à l'œil gauche et des contusions à la hanche et au côté gauche qui furent jugées graves par des médecine mandés en toute hâte. La victime a été transportée à l'hôpital de Wattrelos. On craint des lésions internes qui, étant donné l'âge avancé, peuvent avoir une issue fatale.

L'Exposition de Tourcoing

La Direction générale a eu l'heureuse pensée d'ouvrir les jardins et ses attractions avant l'inauguration des galeries de l'Exposition, et c'est par un beau soleil que le public, en foule, a envahi les allées magnifiques et admiré l'ensemble de cette organisation, que bientôt les fleurs et les plantes rendront superbe.

Le Kursaal, dont la troupe a été très applaudie, et les divers établissements ont fait des affaires d'or.

Dernière Heure

LE COMPLOT

Nouvelles arrestations

Paris, 1er mai.

En vertu d'un mandat d'amener lancé par M. André, les inspecteurs de la sûreté Gayreuze et Comert ont arrêté dans la nuit de lundi à mardi, en gare de Lyon, à Paris, M. Lévy, trésorier général de la Confédération générale du travail, qui arrivait par l'express de Dijon.

M. Lévy venait de faire une conférence à Montceau-les-Mines.

Il a été écroué au Dépôt.

M. Rinder, directeur de la *Dépêche parlementaire*, et M. Fremantin, propriétaire à Choisy, ont également été arrêtés mardi.

MM. Lévy, Rinder et Frementin étaient, on le sait, pourvoyeurs pour menées révolutionnaires et complicité.

LE PREMIER MAI

La Soirée

Violentes nolliciens

Vers huit heures, le préfet de police a fait déblayer la place de la République, du côté de la Bourse du Travail. Au coin de la rue Meslay et de la rue du Temple, une petite échauffourée s'est produite et quelques arrestations ont été opérées.

A huit heures et demie, la foule qui s'était dispersée, revenant peu à peu et se forme en masse compacte.

Au passage des dragons qui continuent à faire des rondes, les manifestants crient et sifflent. Les chevaux se cabrent et sont difficilement maintenus par leurs cavaliers ; plusieurs, mêmes, effrayés, se jettent parmi la foule et blessent légèrement quelques personnes.

Les manifestants, de plus en plus excités, lancent des pierres et des objets divers sur la troupe.

Vers 9 heures, les gardiens de la paix chargent sur le boulevard St-Denis la foule qui chante l'Internationale et la repoussent jusqu'à la rue de Lancry.

A ce moment on avance la 5e compagnie de 11de d'Infanterie qui se place sur une ligne face aux manifestants ; la foule l'accueille par des sifflets stridents en criant : « Assassins ».

Les autres abordé de la place de la République ont été également évacués.

Les arrestations

A la fin de la soirée, on signalait près d'un millier d'arrestations à la caserne du Château-d'Eau.

Les blessés

On annonçait à minuit que 12 agents de police avaient été blessés.

Les troupes remposent le service d'ordre tout ommenté à réintégrer leurs casernements à partir de dix heures.

A une heure et demie, il ne restait plus qué quelques centaines de curieux sur le place.

On évalue à 250 le nombre de manifestants blessés.

ROUBAIX

Remise de médailles. — Mardi à 5 h. du soir, M. la maire a remis deux médailles du travail à MM. Achille Lemant, contremaître chez M. Noblet, et Jules Delfour, employé de la maison Vve Fenne, à Tourcoing, tous deux émeurent à Roubaix.

Un témoignage officiel de satisfaction de M. le Préfet a été remis également à M. Léon Monnier, monteur de chaînes, qui a distingué le 8 décembre 1905, en portant secours à un homme au danger de se noyer dans le canal de Roubaix.

Les accidents d'ouvriers. — M. Henri Deroulet, 28 ans, rue de la Lainière, 48, garçon brasseur à la Société « Les Délassants Réunis », s'est fait une contusion du pied en tombant dans une cave avec une rondelle. 15 jours de repos.

— M. Auguste Cauve, 19 ans, rue d'Alger, tisseur chez M. Henri Prouvost, s'est blessé au genou en tombant. 20 jours de repos.

— M. Désiré Hauge, demeurant à Wattrelos, débardeur chez M. E. Lecomte Scrépel et Cie, s'est blessé à la cuisse gauche en tombant dans un escalier. 14 jours de repos.

COFFRES-FORTS GRUSON

21, Rue Royale, LILLE

— ENVOI DU CATALOGUE —

Etat-Civil

Naissances. — Jeanne et Emond Vandenbeele, rue de l'Archimède, 50 — Louise Hélie, rue Lalande, 78 — Juliette Florin, rue d'Anzin, 8 — Léon Delattre, rue d'Alma, fort Fraser, 62 — Georges Leclercq, rue Morse, 8 — Marguerite Delpiesque, rue Soubise, cour Saint-Jean, 1 — Pierre Lambroos, rue Stephenson, 1 — Louise Vanquesthem, rue Pellart, 65.

Décès. — Edouard Vanicoette, 60 ans, tapissier, quai de Marseille — Jean Lalebvre, 78 ans, sans profession, rue Desbonnets, 71 — Albert Débonchevart, 63 mois, rue de la Redoute, 75 — Théophile Moreau, 71 ans, teinturier, rue Fouquet, 33 — Charles Scrlaert, 60 ans, sans profession, rue de l'Hospice — Jules Delrieu, 77 ans, sans profession, rue de l'Hospice — Amande Gilpaert, 67 ans, sans profession, rue Pellart, 45 — Julienne Maertens, 18 mois, rue Guingamette, cour Vrudorp — Elise Vigoels, 37 ans, ménagère, rue Desrème, 20.

Mariage. — Entre : Henri Bulteer, garçon boucher à Frelinghien et Marie Lampe, sans profession, rue de Lannoy, 32.

TOURCOING

Les réunions électorales

Lundi soir eu lieu à l'estaminet Vandebrouck, à la Croix-Rouge, une magnifique réunion électorale, organisée par la première section de la *Solidarité républicaine*, que préside le maréchal Pierre Déborgière.

Les citoyens étaient venus si nombreux que la salle n'est trouvée trois fois trop petite pour les contenir.

Après des allocutions du président de la section et de notre ami Victor Plancent, conseiller général, le vaillant candidat républicain a prononcé un magistral discours haché sans cesse par des applaudissements enthousiastes.

Le 6 mai, le quartier de la Croix-Rouge donnera une fois de plus une écrasante majorité à la République sociale, à la République des réformes en votant pour le citoyen Droc, qui le représente dans la 2e circonscription.

Réunion de la commission de la Voirie. — La commission de la voirie est convoquée pour demain jeudi 3 mai, à trois heures du soir à l'Hôtel de Ville.

Les questions ci-après sont à l'ordre du jour de la commission.

Répartition de pavage à faire dans diverses rues — Elargissement de la rue des Plats, prise de la rue de Tilleul — Rue des Orphelins, projet d'élargissement — Rue de St-Pétersbourg, demande d'alignement — Rue de Renaix, démolition d'une vieille maison — Place de la Gare et voies d'accès. Corbeille et installations diverses — Terrasses des cafés — Affaires diverses.

La tête prise dans un monte-charge. — Un homme de peine l'établissement de MM. Sion et Vienne, filature et tissage, rue des Carliers, M. François Lesaffre, 35 ans, a été victime d'un accident déjà grave mais qui pouvait avoir des conséquences tout à fait tragique.

L'ouvrier s'était penché en-dessous de la grille du monte-charge, pour appeler les ouvriers. Or, le monte-charge opérait à ce moment son mouvement descendu et M. Lesaffre eut la tête prise entre le fond de l'appareil et la quille de fermeture.

Il en est résulté des contusions multiples de la tête et une plaie de la lèvre inférieure d'environ trois centimètres de longueur.

M. le docteur Vienne a donné les premiers soins au blessé dont la guérison demandera quinze jours au moins.

Un fœtus sur la voie publique. — En se rendant à son travail vers 6 heures 45 du matin M. Jules Pincke, fileur, rue du Clocher, trouve rue de Gand, à hauteur de la rue Auber, un fœtus, pouvant avoir 8 mois environ de gestation. Il a été porté à l'Hôpital Civil. On croit en trouver un présence d'un simple accident.

Vol. — Dans la soirée de lundi, vers 10 h. 1/2, un ne des voleurs s'introduisirent, en brisant un carreau d'une fenêtre de derrière, dans l'habitation de M. Georges Desperge, cabaretier, boulevard Gambetta, 131. Ils firent main basse sur une certaine quantité de linge et quelques objets divers qu'ils réunirent dans un paquet.

Ce paquet fut trouvé un moment après, rue de Mulhouse, par un marchand de pommes de terre lirtes qui entre précisément chez M. Asperge pour demander s'il ne savait pas qui avait pu le perdre.

Au moment où le vol fut commis, la musique automatique qui se trouve dans l'estaminet jouait et n'est ce qui fit que les voleurs ne furent pas entendus.

M Rongeron, commissaire de police de 1er arrondissement a ouvert une enquête.

Arrestation d'un déserteur. — Le garde-champêtre Voreux et l'agent de sûreté Demestre, ont arrêté hier rue de Mouscron, Rosalie Tasche, 23, militaire de la classe 1903, qui avait déserté son corps depuis 19 mois pour passer en Belgique.

Il a été remis à la gendarmerie pour être transféré à Lille à la disposition de l'autorité militaire.

DÉPURATIF DELEZENNE Contre tous Vices du Sang.
BAUME Ste-GENEVIÈVE 7, rue des Arts et toutes pharm. 4074

Etat-Civil

Naissances. — Henri Delfosse, rue des Urselines, 56 — J.-B. Leclercq, rue de la Fin-de-la-Guerre, fort Pouchelu — Clément Benoit, rue de Venise, 1 — Georges Duhamel, rue Pierre-Lefèbvre, Blanc-Seau.

Décès. — Carlos Wesiya, 87 ans, fileur, rue de Mouscron, maison Coronchie — Julia Debelsinne, 35 ans, rue de Dunkerque, 42 — Gâtière, mort-né, rue du Calvaire, 10 — Raymonde Delcuise, 1 mois, rue de Boudeuse, 110.

Condition publique

Entrées du 23 au 26 avril

Laines peignées	416.717
Laines filées	148.894
Laines blousses	145.878
Cotons	76.706
Soies	— »
Tulleux	828.189

Nombre de lots, 677 — Conditionnement, 1.365 — Tirages, 226 — Dégraissages, 10 — Marché à terme, 25.596 kilos.

Chronique électorale

LE CAS DE L'ABBÉ LEMIRE

L'Eglise sait toujours se plier aux circonstances. Elle poursuit son dessein, qui est la domination temporelle aussi bien que spirituelle, avec une patience infinie, avec une ténacité qui ne se relâche jamais. Mais elle sait modifier sa tactique suivant les nécessités du moment. Il est avec le Vatican des accommodements, quand il y va de l'intérêt... du Vatican. Le cas de l'abbé Lemire en est une preuve.

On sait qu'une décision papale avait interdit aux ecclésiastiques de se présenter aux élections sans l'autorisation de leur ordinaire, c'est-à-dire, au bon français, de l'autorisation de leur évêque, dûment autorisé lui-même par le Saint-Siège. Cette décision visait quelques curés, qui ne sont pas *per sonna gratia* au cour de Rome, et en particulier l'abbé Lemire. Tout le monde l'avait compris ; personne ne s'y était mépris.

Mais voici que l'abbé Lemire s'est représenté. Sûr, paraît-il, de son élection, il a laissé entendre qu'avec ou sans la permission de la curie romaine, il resterait candidat. Alors notre Saint-Père a craint d'avoir un fâcheux dessous, et il a pris dans les journaux catholiques une note disant que la décision papale ne s'appliquait qu'aux candidats nouveaux, et non pas aux ecclésiastiques déjà députés.

Ce petit curé faisant reculer le Vatican, c'est tout à fait joyeusement.

Vous verrez que l'abbé Lemire ira sera même pas excommunié !

RANC.

2e Circonscription de Lille

M. Bouhon, préparateur à la Faculté des Sciences, pose sa candidature radicale. Voici sa profession de foi :

Mes Chers concitoyens,

Le parti réactionnaire et nationaliste en Europe aux élections législatives prononce le jugement terrible contre les institutions républicaines.

Il sera vain pour toutes les puissances de l'Eglise qui se parodoxe par à la République d'être enfin entrée dans la voie des réalisations et d'avoir touché à ses privilèges séculaires.

L'opinion radicale et radicale-socialiste ne pouvait, pour demeurer irréductible, se désintéresser de la lutte dans des circonstances aussi graves. Cédant aux promesses collectivistes des mes amis politiques, je leur ai donné mon nom, afin de leur permettre d'affirmer là à mal prochain leur foi républicaine et démocratique.

Depuis que j'ai l'âge d'homme, je n'ai jamais cessé d'être un militant et depuis trois ans je suis secrétaire de la section du Cercle radical dans le canton Sud. Mon programme est celui du Parti radical et radical-socialiste actuellement affirmé dans les congrès de Paris, de Lyon et de Toulouse.

Je suis de ceux qui considèrent comme intangibles les conquêtes arrachées à la réaction par l'union de tous les républicains. La loi sur les associations, la loi sur l'enseignement abrogeant la loi Falloux ; la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat ne trouveront pas de plus ardent défenseur.

J'estime que cette union des républicains qui lui et Jaurès, pendant la législature dernière, doit être énergiquement maintenue. Un véritable républicain ne doit pas connaître d'ennemis à gauche, pas plus qu'il ne doit accepter de compromission avec la droite.

De la collaboration de tous les hommes qui ont fait dans l'avenir de la République, dans le progrès social, sortira l'œuvre éminemment utile de la législature prochaine.

Il semble, en effet, qu'à l'heure actuelle, le Parlement soit définitivement débarrassé des questions les plus irritantes qui pouvaient lui être soumises et qu'il doit être surtout préoccupé par les lois de caractère social et économique.

La réforme complète de l'assiette des impôts par l'institution de l'impôt progressif sur le revenu, doit aboutir au dégrèvement de petites fortunes et à la suppression partielle des impôts indirects qui pèsent si lourdement sur la population ouvrière.

La monopolisation par l'Etat des Compagnies de chemins de fer, des Assurances, doit procurer à la nation les ressources nécessaires pour le service des œuvres d'assistance sociale.

Républicains !

Il n'est pas possible qu'aux deux anciennes circonscriptions républicaines du pays, continue à être représentée au Parlement par un réactionnaire et un homme d'une intellignence sectaire, dont tous les votes ne sont toujours conformes aux vœux des plus ardents de la République.

C'est avec la plus entière confiance que je me présente à vos libres suffrages, convaincu que vous faire votre devoir en laissant triompher mon nom sous le République laïque, démocratique et sociale.

EUGÈNE BOUHON,
Préparateur à la Faculté des Sciences,
Secrétaire de la section radicale du canton Sud.

3e Circonscription de Lille

M. Clément, ancien conseiller municipal de Lille, nous annonce qu'il se présente dans cette circonscription comme candidat républicain.

Voici sa profession de foi :

Citoyens,

J'ai attendu, pour faire acte de candidat, le dernier jour fixé par la loi pour les déclarations de candidature.

J'espérais qu'un autre candidat se serait offert pour représenter dans l'élection législative de ce mai le programme des républicains de la troisième circonscription.

A l'heure où le parti clérical en livre contre la République, par l'intermédiaire des nations anarchistes, à sa suprême assaut, il se convient pas que les électeurs républicains restent sans protéger drapeau et se trouvent, dès le premier tour de scrutin, dans l'impossibilité de voter pour le programme de transformation légale et de progrès intégral qui est celui de notre parti.

Mes amis ont pensé que je devais prêter mon modeste concours à ce manifestation. Je l'ai accepté et j'offre mon nom à tous ceux qui, dans la troisième circonscription, entendent affirmer la loyauté et complète pensée républicaine contre l'hypocrisie réactionnaire dissimulée sous le masque progressiste.

Ma profession de foi sera simple.

Toutes les réformes accomplies par le parti républicain au cou dernières années : service militaire ; loi des associations ; séparation de l'Eglise et de l'Etat ; retraites ouvrières ; toutes que réformes de les approuve et je désire non seulement qu'elles soient maintenues, mais qu'elles soient rendues encore plus complètes et plus parfaites.

A mon avis, c'est en s'acheminant de plus en plus dans la voie des progrès plus grands et plus profonds que la République empêchera les travailleurs de prêter l'oreille aux leurres de troubles et d'anarchie.

Que la parti républicain mesure qu'en cette réforme sociale possible et pratique ne restera, grâce à lui, sans solution complète et rapide, et les ouvriers, restent sourds à des ambitions derrières lesquelles se dissimule l'or de la réaction et de l'Eglise, demeurent à la République la confiance qui lui permettra de ne rire des efforts de ses éternels ennemis.

C'est, en ce mot, dans le progrès démocratique sans cesse poursuivi que je vois la consolidation du régime républicain.

C'est au marchant de l'avant et non en retournant en arrière, que nous donnerons à ceux qui ne croient plus nécessaire que nous la certitude qu'il y a place dans le parti républicain pour toutes les convictions raisonnables et pour toutes les espérances de réformes politiques et sociales.

A tous les républicains, j'adresse un appel et j'invoque ce programme. Ils me connaissent, et par la fidélité à mon parti dont j'ai fait preuve pendant mes huit années de Conseiller municipal de Lille, ils savent que s'ils pouvaient espérer en notre candidat ils n'en pouvaient avoir qui, plus que moi, soit dévoué à la démocratie républicaine.

Je serais heureux que mon initiative et celle de mes amis démontrent que la République a gardé dans cette circonscription ce vaillant et légitime partisans soient et convaincus et c'est dans cette espérance que je soumets à vos libres suffrages mon nom et ma candidature.

Vive la République démocratique !

L. CLÉMENT.

5e Circonscription de Lille

L'*Echo du Nord* se en contente pas d'attaquer à tort et à travers le personnalité de candidat républicain, M. Georges Potié. Il s'en prend aussi à son frère, l'honorable sénateur, M. Auguste Potié, dont il a l'audace de contester les services rendus à la cause agricole dans notre région.

Vraiment, on ne s'étonnerait pas à voir M. Delaune recourir à de semblables procédés de polémique.

Mais, puisque le député de la 5e circonscription de Lille et son journal en arrivent à ces questions personnelles, nous nous permettrons, à notre tour, de leur rappeler un fait bien connu dans le canton de Seclin où il a donné lieu à de nombreux commentaires.

D'ordinaire, lorsqu'un industriel fait rechercher son usine au chemin de fer, c'est à son frais personnels.

Or, M. Delaune n'a-t-il pas profité de sa situation de député pour faire rescorder son usine au chemin de fer du Nord, cela aux frais de la princesse ?

C'est en manière, paraît-il, de défendre les intérêts de ses concitoyens.

« Charité bien ordonnée commence par soi-même. »

***

De même qu'il est un zélé défenseur de l'agriculture, M. Delaune est un ferme et sincère républicain : n'est du moins l'*Echo du Nord* qui le répète sur tous les tons, et l'on sait que se journal a une autorité particulière en matière de républicanisme.

Or, que voyons-nous, aujourd'hui même ?

La Dépêche et le C[illegible] ...randa, à une réunion qui [illegible] ...tantes, à organisée par [illegible] d'arrondissement de la [illegible] l'Eglise, [illegible] ...ésitant [illegible] ...cain. » C'est un [illegible] ...tholique de Lille, clérical [illegible] ...tenu de la *Croix* et des jésuites.

La *Croix* écrit : « Jamais [illegible] n'a obtenu dans cette circonscription ...ecrate. »

Allons, tant mieux. C'est [illegible] ...tons les hommes, marguillière et catholiques paroisses étaient là pour « chanter avec ...coup d'entrain la *Marseillaise* des [illegible]

Car, après la dépêche de la France, [illegible] que les clériceux ont aussi [illegible] ...gieuses *Marseillaise*.

L'ordre du jour adopté à la fin de la réunion est très caractéristique : « Les électeurs de Seclin, y est-il dit, *conclamés dans la salle* ...*lité que le candidat républicain se présente pour le précédent législateur à défendre les intérêts de l'ordre, de patrie et de liberté qui forment le fond du programme libéral, déclarent se rallier à ses candidatures et s'engagent à en assurer par leurs efforts le triomphe éclatant.* »

Est-ce assez clair ? Et se trouvera-t-il encore un républicain, si modéré soit-il, pour contester que M. Delaune soit complètement l'homme des clériceux ?

Le vote sacré et consacré, par la *Croix* et par M. Crespel, comme le délégateur décrété du « programme libéral ».

On sait ce que la *Croix* entend par là.

Et l'*Echo* « l'aplomb de dire que M. Georges Potié, dont les déclarations et le programme sont, eux, d'une netteté et d'une tranchine absolues, est le candidat de l'équivoque !

C'est vraiment une audace qui frise le cynisme.

La réunion de Gondecourt

La réunion organisée à Gondecourt dimanche dernier, à 3 heures, a obtenu le plus grand succès. Six cents électeurs se pressaient dans la salle et ont accueilli le candidat républicain Georges Potié.

M. Aug. Potié, sénateur du Nord, présidait, assisté de MM. Mélantoin, maire de Gondecourt, et Germain Beccamps, maire de Cernin.

Il remercie les républicains d'être venus en si grand nombre et donne la parole à M. de Lauwereyns.

L'honorable conférencier, avec sa verve et sa précision habituelles, examine la situation actuelle, le choix que les électeurs ont à faire entre deux politiques. Sur M. Delaune, les illusions ne sont plus permises ; il n'a été que trois fois républicain au moment des élections, sauf une exception cependant : au jour il vote pour le ministère Rouvier, trouvant que le gouvernement n'avait pas assez fermement appliqué la loi de séparation, quand lui Delaune avait voté contre cette loi ; le ministère tombe d'ailleurs le soir même : le vote de M. Delaune l'avait peut-être empêtonné. — M. de Lauwereyns, parlant des clériceux, montre le ridicule de l'incident récent de l'abbé Lemire : les clériceux français, qui revoudraient la monopole de patriotisme, réduite à demander à un Italien la permission de se présenter aux élections.

D'après les clériceux, la loi de séparation devait fermer toutes les églises, mais comme elle ne ferme rien, comme elle ouvre au contraire davantage la liberté, les uns fermées eux-mêmes, pour semer le trouble au moment des élections. Aussi nous avons récemment assisté à l'émeute phase qui, hier, encouragerait l'émeute anarchiste et si l'on en connaît pas encore les résultats des perquisitions récentes on a cependant découvert chez un certain abbé de Tourcoing un texte sur un texte de Schas cléricales contre des officiers républicains. — L'orateur en conclut qu'il est impossible que les électeurs votent pour M. Delaune, qui est la candidat réactionnaire. Seul le candidat vraiment républicain Georges Potié peut les représenter dignement. (Applaudissements ! cris de vive Potié ! à bas Delaune !).

« M. le président remercie vivement M. de Lauwereyns (applaudissements) : d'avoir montré encore aujourd'hui le dévouement dont il est prêt à faire preuve en faveur des candidats républicains. « A propos du candidat clérical, continue l'honorable sénateur, on a des pétrons de M. Delaune, *La Dépêche*, une force aujourd'hui à parler d'eux plus personnellement ; je n'avais vu jusqu'ici que la politique, que le parti du candidat, mais non lui-même, car j'ai l'habitude de ne pas descendre aux misérables querelles d'individu à individu. — On veut donc, dans la Dépêche, que j'aie dit quelque part : M. Delaune, c'est un clérical ! un réactionnaire ! La vérité, citoyens, est que je ne puis évidemment avoir dit cela, il suffit d'un peu de bon sens pour la comprendre : qui sait parmi nous de quel parti est M. Delaune, et la *Dépêche* elle-même le sait-elle ? Et puisque enfin l'on s'attaque à moi-même, puisque on me demande mon avis, je vais vous répondre en ce que je pense du candidat de la *Dépêche* » (Applaudissements).

« M. Delaune, quand il fut élu, remplaçait J.-B. Cogez ; or le crayeux républicain réel, est et ses parrains l'affirmaient tel. Nous l'avons cru. Depuis, que s'est-il passé ? « Où est organisé, comme si apparent, notre puissant parti républicain ? le Ligue républicaine ? Nous le cherchons vainement ; lors de l'élection au Conseil général, c'est tout seul que Paul Lepaule a triomphé du réactionnaire Maurice, où était alors M. Delaune ? Il garderait une neutralité prudente. « Plus tard, c'est l'élection sénatoriale : pour qui est M. Delaune, pour M. Chatelaye, contre le vieux républicain Tribondeau ? « Dans l'élection d'Hazebrouck en contre mal j'avais toute la réaction : l'ai-je vu faire « campagne avec les républicains ? Rien « moins, il n'est pas resté neutre : dans une « réunion, un officiel Grousse, il convenait, « par la bouche de son cousin Nicolle, le pélerin d'Anvers, l'homme de le *Croix*, Cordonnier : — Et cet homme qui bombat tous « les vieux républicains, l'homme des Maurice, « des Chatelaye et des Cordonnier, il lui « droit, lui aussi, l'appeler républicain ? » (Vifs applaudissements ! Cris de « A bas Delaune !)

Notre ami Georges Potié, candidat, prend alors la parole :

Je suis heureux, dit-il, de me retrouver à Gondecourt, où jadis, il y a 25 ans, je débutais dans la vie en quittant pour la première fois le foyer paternel, heureux surtout de rencontrer beaucoup de ces amis d'autrefois qui sont venus pour soutenir ma candidature ; je les remercie de tout cœur.

M. de Lauwereyns vous a exposé les grandes lignes de mon programme politique, je n'y reviens donc pas et je vous parlerai surtout de mon programme agricole.

Dans ma commune, cité ouvrière très importante, il m'a été permis, depuis près de quatorze ans que je l'administre, d'apprécier l'importance que l'on doit accorder à l'industrie et au commerce, nécessaires pour garantir le journée de travail aux nombreux ouvriers en même temps que nécessaires à l'intérêt général de notre grand département. Je tiens cependant à déclarer que, en dépit une grande place à ces intérêts que je tende ne jamais avoir négligé, le seul, dans cette circonscription composée surtout de cultivateurs, le défenseur de leur cause dans le malaise général que ressent l'agriculture, qu'on appelle la crise agricole (Applaudissements).

Cette dernière est devenue